

Accueil>Créances pécuniaires>**Frais de justice applicables à la procédure de règlement des petits litiges**

Frais de justice applicables à la procédure de règlement des petits litiges

Trouvez toutes les informations concernant les frais, les modes de paiement disponibles, les actions ultérieures au paiement, etc. liés à la procédure de règlement des petits litiges dans chaque État membre.

Êtes-vous sur le point de recourir à la procédure européenne de règlement des petits litiges? Si oui, veuillez prendre note des frais de justice applicables.

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant les frais, les modes de paiement disponibles, les actions ultérieures au paiement, etc. en

sélectionnant **l'un des drapeaux figurant à droite de l'écran**.

Dernière mise à jour: 18/01/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.